

PRÉFET DE L' AISNE

*Direction départementale
des territoires*

Laon, le 6 décembre 2018

Service de l'Environnement

*Unité de Gestion des Installations Classées pour la Protection
de l'Environnement, Déchets*

Société QUALIPAC
20 avenue de l'Europe
02407 CHATEAU-THIERRY

Nos réf. : 6091

Affaire suivie par : Mme GERZAGUET

Tél. 03-23-24-65-31 – Fax : 03-23-24-64-01

Courriel : ddt-cnv-icpe@aisne.gouv.fr

**Le Préfet de l'Aisne,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite,**

Certifie que Mme CHEVRIER représentante de la société QUALIPAC, a déposé le 6 décembre 2018, 4 exemplaires papier et 4 cdroms complémentaires au dossier de demande d'autorisation d'exploiter du 7 mars 2017 relatif au site exploité sur le territoire de la commune de CHATEAU-THIERRY, relevant de la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement.

Le présent certificat de dépôt ne préjuge en rien de la régularité de cette installation, de la délivrance d'un récépissé de classement ou d'un arrêté préfectoral d'autorisation qui reste subordonnée aux dispositions du code de l'environnement.

2 dossiers papier + 2 Cdroms sont déposés par Mme CHEVRIER à la DREAL de Soissons (dont 1 ex. pour le SR).

Pour le Directeur départemental des territoires et par délégation,
Le Responsable de l'Unité.



Thomas BOSSUYT